



CSAR du 16 mai 2023 : L'urgence sociale à la DGFIP peut attendre !

Si l'intersyndicale DGFIP s'est rendue au Comité social d'administration de réseau (CSAR) de ce 16 mai 2023, ce n'était évidemment pas pour signifier le retour à la normale ou la fin du temps de la colère et des revendications, bien au contraire.

Pour nos 4 organisations syndicales (Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques F.O.-DGFIP et l'alliance CFTD/ CFTC Finances publiques), notre présence était nécessaire pour affirmer, dans l'unité, qu'il y aurait un avant et un après la mobilisation contre la réforme des retraites concernant notamment l'exercice du dialogue social (DS). En effet, pour l'intersyndicale, nous avons besoin de réponses politiques, nous avons besoin de concret, de transparence tant pour la gestion des personnels que sur l'évolution de la DGFIP.

Ancrée sur les préoccupations des agents, l'intersyndicale a établi que les axes prioritaires étaient les suivants : sécurité et protection des agents, rémunération et pouvoir d'achat, déroulé de carrières et promotions, incidence des nouvelles technologies sur les conditions de travail, les métiers et la DGFIP. **Dans le cadre d'un Dialogue Social moins descendant, plus constructif et plus à l'écoute des personnels, ces sujets ne peuvent être disséminés sur les groupes de travail d'un agenda social resté inchangé.**

Sur le pouvoir d'achat, la situation est urgente rendant indispensable d'avancer sur les **questions indemnitaires et les rémunérations à la DGFIP. L'intersyndicale a donc demandé au DG d'ouvrir des discussions et un cycle de négociation dès à présent.**

C'est en effet à l'agenda social de s'adapter aux situations d'urgence, pas l'inverse. Ce qui a été possible pour la sécurité des agents doit évidemment l'être sur d'autres sujets.

Or, lors de ce CSAR, le DG n'a pas souhaité en discuter avant le second semestre ...après une période d'état des lieux et sous la condition que la négociation ait des chances d'aboutir favorablement. L'argument d'une délicate articulation entre les différents niveaux de décision renvoie ce sujet au niveau Fonction publique, puis ministériel et enfin seulement directionnel. Après ces interminables étapes, il n'y aura plus rien à offrir aux agents et aux agentes de la DGFIP ! Bref, rien ne sera fait au mieux avant la fin de l'année 2023.

Sur nombre d'autres questions, aucune réponse n'a été apportée par le DG, lequel est allé jusqu'à nous dire que le dialogue social n'était pas de la co-gestion ni de la co-décision. A la DGFIP ...on en est loin ! Niveau caricature, la décision relève de la partie administrative.

Lors de ce CSAR, le Directeur Général n'a donc pas souhaité avancer sur la question de l'agenda social, des thèmes prioritaires portés par l'intersyndicale et sur notre demande d'urgence sociale d'un GT rémunération et indemnitaire.

Faute de changement de méthode dans le Dialogue Social, l'intersyndicale, plus que jamais unie pour obtenir des avancées pour l'ensemble des personnels et les missions de notre Administration, a unitairement quitté le CSAR.

L'intersyndicale demande désormais une audience avec le directeur général pour définir avec lui les règles d'un dialogue social rénové à l'écoute des agents et répondant immédiatement à leurs demandes.

À noter :

Lors des échanges avec le DG, celui-ci nous a annoncé que : le Contrat d'objectifs et de moyens (COM) était remplacé par une feuille de route stratégique dont le contenu sera connu dans les prochaines semaines et ; l'expérimentation de la semaine de 4 jours serait mise en place après consultation des personnels autour des thématiques : sens du travail, conditions de travail et cadre de vie.